

SOUTIEN AUX RESCAPÉS

UNE EXPÉRIENCE AU RWANDA

Ibuka France développe des projets de solidarité, nationale et internationale, pour améliorer le quotidien des rescapés et offrir un avenir meilleur aux orphelins du génocide.

Ces projets se concentrent sur la survie des plus vulnérables, le soutien social et psychologique, l'insertion et l'éducation. Aujourd'hui, sur les collines du Rwanda, des orphelins et des veuves rescapés vivent démunis. Ibuka France soutient et impulse des microprojets en collaboration avec les associations de rescapés au Rwanda.

En partenariat avec Médecins du Monde :

- Développement d'un soutien psychologique aux rescapés pendant le processus des juridictions des Gacaca.
- Soutien institutionnel à Ibuka Rwanda : renforcement des capacités

globales de l'association afin d'assurer une prise en charge pérenne des problématiques des rescapés et de ses missions générales de fonctionnement associatif.

- Formation et professionnalisation des thérapeutes et superviseurs en santé mentale.

En partenariat avec AVEGA Agahozo (Association des Veuves du génocide contre les Tutsi au Rwanda)

- La fourniture de matériel médical (1 tonne de prothèses, orthèses, béquilles et fauteuils roulants) pour mutilés et handicapés à plus de 250 personnes à Rwamagana.
- Matériel pédagogique (350 kg), ludique et médical pour aider à la création d'une crèche à Kigali.
- Création d'un atelier de couture à Rwabuye tenu par une dizaine d'orphelins (club WISHAVURA, complété par une épicerie et téléboutique).
- Le développement de micro-projets rémunérateurs (à Sahera : élevage caprin avec l'association AVEGA

de plus de 100 veuves).

- Organisation des campagnes de solidarité et fundraising afin de venir en aide aux rescapés démunis et vulnérables.

EN FRANCE

- Pérennisation et réplique du dispositif de soutien psychologique.
- Rencontres des rescapés en France en vue de mieux identifier les problèmes les concernant : les identifier numériquement, nominativement et localement dans leurs régions respectives en France.
- Identifier leurs besoins, notamment de formation aux métiers, car nombre d'entre eux connaissent une solitude qui est un sérieux handicap à leur épanouissement et à leur insertion sociale.
- Identifier des structures d'insertion sociale susceptibles de les aider dans leurs démarches locales.
- Identifier les vraies structures susceptibles d'aider financièrement à ce projet d'insertion.

ADHÉREZ OU FAITES UN DON

Vous pouvez envoyer un chèque libellé à l'ordre d'Ibuka France à l'adresse ci-dessous ou par virement bancaire (IBAN FR76 3000 3033 4200 0506 3415 585 – BIC SOGEFRPP). Ou en ligne sur notre site sécurisé : <https://www.ibuka-france.org/je-fais-un-don/> Si vous êtes imposable sur le revenu, 66%

du montant des dons faits à Ibuka France sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Nous en appelons à votre générosité afin que les survivants puissent avoir une vie digne qui leur a été arrachée brutalement par le génocide.

Adresse : 42, rue du Moulin de la Pointe
75013 PARIS
Téléphone : 01 45 23 17 52
Site : www.ibuka-france.org



E-mail : contact@ibuka-france.org
Twitter : @ContactIbuka
Facebook : Ibuka France Mémoire
Instagram : IbukaFrance



IBUKA = SOUVIENS-TOI



« Le bourreau tue toujours deux fois,
la seconde fois par l'oubli. »

Elie Wiesel, prix Nobel de la Paix 1986

LES OBJECTIFS D'IBUKA

- Informer le public français sur le génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994.
- Participer à l'éducation des jeunes, à la tolérance et à la paix.
- Donner aux rescapés du génocide un cadre où ils pourraient rendre hommage aux victimes.
- Plaider pour le soutien aux rescapés dans leur demande de justice et dans leur effort à se reconstruire.
- Lutter contre toutes les formes de banalisation et de négation du génocide commis contre les Tutsi.

UN RÉSEAU DE CHÂÎNONS AUTONOMES

La première association Ibuka ("Souviens-toi" en langue rwandaise) a été créée au lendemain du génocide, en 1995, en Belgique. Depuis, d'autres associations Ibuka ont vu le jour, au Rwanda et partout où se trouve une diaspora rwandaise. Le but poursuivi est toujours le même, mais l'organisation et le fonctionnement sont définis en fonction des réalités locales.

Sur la base des convergences dans l'espace de l'Union européenne, les sections néerlandaise, suisse, belge, italienne, allemande et française se sont dotées d'une plateforme commune de consultation et d'action en collectif : Ibuka Europe. La section France - Ibuka France - association loi 1901, fut créée le 29 octobre 2002 à Niort et déclarée à la Préfecture des Deux-Sèvres le 26 novembre 2002 (N° 3930 du J.O. du 18 janvier 2003).

NOS RESSOURCES ET PARTENAIRES

Ibuka France a fait ses premiers pas et travaille grâce à l'appui bienveillant d'autres associations, de collectivités locales et d'individus qui ont mis à notre disposition leur expérience et une part de leurs moyens. Parmi elles, on peut citer le Mémorial de la Shoah, le Centre Simon Wiesenthal, Médecins du Monde France, l'UEJF, les associations arméniennes, SOS Racisme, ULIF Copernic, Fondation pour la

Mémoire de la Shoah, Survie, Collectif VAN, la Licra, la Fondation du Camp des Milles (Aix-en-Provence), PCR, MAIF, la Ligue de l'Enseignement... Parmi les collectivités dont la contribution a été décisive, nous rendons hommage aux municipalités, de Châlette-sur-Loing, de Cluny, de Dieulefit, Bègles, Toulouse, Strasbourg et à la Mairie de Paris. Depuis juin 2020, Ibuka France bénéficie d'une convention pluriannuelle de subvention de l'État français.



NOS PRIORITÉS

En France, notre première priorité est de **faire passer dans l'espace public et de pacifier la mémoire du génocide contre les Tutsi**. Ce travail devrait faire reculer l'impunité si souvent dénoncée et enrayer des écrits et des discours de négation et de banalisation de ce qui s'est passé en 1994 au Rwanda. En direction du Rwanda, notre priorité est d'apporter aux rescapés le soutien dont ils ont besoin, notamment en matière de santé et d'éducation. Enfin, nous prenons notre part dans la sensibilisation de la communauté internationale au devoir de réparation.

LES PROJETS D'IBUKA EN FRANCE

ÉDUCATION

Le devoir de mémoire est essentiel pour la jeunesse. L'école doit jouer un rôle crucial dans l'enseignement de l'histoire et la transmission de la mémoire. Enseigner un génocide, c'est le prévenir. Dans ce contexte, les rescapés du génocide des Tutsi doivent informer les jeunes générations sur ce qu'ils ont vécu et veiller à ce qui s'est passé ne se reproduise plus. Ibuka France s'est notamment fixé comme objectif d'aller à la rencontre des collégiens et lycéens. Un travail de sensibilisation a d'ailleurs déjà commencé dans quelques collèges et lycées de France en collaboration avec les professeurs d'histoire.

TÉMOIGNAGE

Ibuka France est d'abord une association de rescapés. Elle existe parce qu'ils se sont engagés à faire en sorte que ceux qui sont morts ne soient jamais oubliés. Ils ont survécu pour témoigner. Ibuka se veut comme un espace de la parole du rescapé. Grâce à cette parole, des noms, des visages émergent derrière



la grande histoire d'un million de morts. Tant pour les rescapés que pour ceux qui entendent leur témoignage, l'exercice n'est jamais facile. Ibuka est un cadre qui facilite la prise de parole et l'écoute. À cet effet, l'association organise chaque année des activités de commémoration aux cours desquelles les rescapés prennent la parole et créent des liens sécurisés entre eux et divers publics (scolaires, associatifs, universitaires et médiatiques), qui sollicitent leur témoignage. Un projet de collecte des témoignages auprès des rescapés du génocide des Tutsi vivant en France est en cours d'élaboration.

MÉMORIAUX

Depuis plusieurs années, Ibuka France sollicite les élus de France pour qu'ils érigent des lieux de mémoire dans leur

commune en mémoire du génocide des Tutsi. À ce jour, seules les municipalités de Dieulefit (26), Toulouse (31), Bègles (33), Châlette-sur-Loing (45), Cluny (71), Strasbourg (67) ainsi que la ville de Paris (au Père Lachaise dans le 20^e et au Jardin de la Mémoire dans le 13^e) ont répondu favorablement à cet appel. Ibuka France souhaite ardemment que d'autres villes suivent le mouvement. L'édification de mémoriaux est essentielle en ce qu'elle participe à l'éducation des futures générations, de même qu'à la lutte contre le négationnisme et contre l'oubli. Un lieu de mémoire rend hommage aux victimes ; il marque l'attachement et la compassion à l'égard des rescapés ; il doit vivre, c'est-à-dire être lieu de réflexion.

ENSEIGNER UN GÉNOCIDE C'EST LE PRÉVENIR